

**DELIBERATION N° 2023-01
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPVOUX**

Nombre de conseillers
En exercice 10
Présents : 08
Votants 08
Date de convocation : 24/03/2023

SEANCE ORDINAIRE DU 07 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUEZ, Maire.

La séance a été publique.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (adjoints), M. ACHDJIAN Azade, M. BARDIOT Antoine, M. GILLES Nicolas, M. JOHNSON Kwaku, Mme GOULARD Stéphanie,

Absents excusés : Mme CROSNIER Céline, Mme GOULIART Nathalie

Monsieur GILLES Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

.....

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2022

Le Maire informe les membres du conseil municipal que les exécutions des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2022 réalisées par le comptable du trésor du CSG de Cosne Cours Sur Loire, sont conformes au compte administratif de la commune. Considérant la concordance de valeur entre les écritures du compte de gestion et du compte administratif, le Maire demande aux membres du conseil municipal, d'adopter le compte de gestion pour l'exercice 2022. Après vote, les membres du conseil municipal APPROUVENT le compte de gestion 2022 :

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSENCES : 0

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
Nicolas GILLES

Le Maire,
Jean-Louis ROUEZ



SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le 20 AVR. 2023

au contrôle de légalité

